

Guide pour la réalisation d'un projet d'aménagement d'une cour d'école primaire



DESCRIPTION DES ZONES D'ACTIVITÉS

« Le développement global des enfants influence de façon importante la préparation à l'école, l'adaptation au milieu scolaire et la réussite éducative¹. »

Pour favoriser le développement global des jeunes, il convient de leur offrir une variété de zones d'activités dans la cour d'école. Le découpage en zones permet de mettre à leur disposition une variété d'équipements et de revêtements de surface qui contribuent à renforcer toutes les dimensions de leur développement.

Il est à noter qu'une zone d'activités peut se retrouver à plus d'un endroit dans la cour, de même qu'une zone peut avoir plusieurs vocations. Par exemple, la zone de classe extérieure pourrait aussi faire office de zone de repos ou de zone pour les arts et spectacles.

Voici des zones d'activités qu'on peut trouver dans une cour d'école (liste non exhaustive) :

ZONE D'ACCUEIL

Près de l'entrée de la cour

Zone qui donne à l'utilisateur une première impression de la cour. Il importe de la rendre accueillante, de l'aménager avec soin et de faire en sorte qu'elle donne accès facilement aux autres zones. Il s'agit également d'un espace de transition entre la rue et la cour, où les parents peuvent déposer leur enfant ou l'attendre en fin de journée, sans avoir à déambuler dans la cour, sans nuire aux activités ni à la sécurité. On peut y trouver de la végétation, des supports à vélos, des bancs, un toit, des poubelles et un panneau d'affichage.



ZONE DE CLASSE EXTÉRIEURE

Secteur calme de la cour, à l'écart de la circulation des ballons

Espace aménagé pour l'enseignement. Il peut y avoir de la végétation et de l'ombre, différents types de bancs et de tables en nombre suffisant pour accueillir une classe complète, un toit et un espace de rangement sécuritaire pour le matériel.

ZONE DE JARDINAGE

Secteur calme, près de l'école, avec un accès à l'eau et à l'écart de la circulation des ballons

Espace pour la culture de végétaux (fleurs, fruits, légumes).

1. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Politique de la réussite éducative. Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir, gouvernement du Québec, 2017, p. 38.







Pour plus d'information sur l'aménagement des zones d'activités, consulter le Répertoire de bonnes pratiques.

ZONE DE JEUX COLLECTIFS

Grand secteur libre de tout obstacle sur une surface plane

Espace pour les jeux d'équipe libres ou structurés, souvent subdivisé en « terrains ». Les terrains de cette zone doivent être suffisamment espacés pour permettre d'éviter les conflits entre les utilisateurs. Les jeunes apprécieront la délimitation des terrains par un marquage au sol. On peut y pratiquer le basketball, le drapeau, le soccer, etc. L'asphalte et la criblure de pierre sont des revêtements de surface qui se prêtent bien à ces activités. Cette zone peut rassembler beaucoup de jeunes et elle est moins dispendieuse à aménager que la zone des structures de jeu. Un peu de matériel (buts, paniers, ballons, etc.) et des accessoires (dossards, sifflets, etc.) sont généralement nécessaires.

ZONE DE JEUX DE SABLE

Secteur calme de la cour, loin des terrains de jeux collectifs

Espace pouvant contenir un bac à sable (ou carré de sable), un bac à sable surélevé et une tractopelle. Les enfants peuvent y creuser, y tracer des chemins et y édifier des châteaux ou autres constructions de sable à l'aide d'outils (pelles, seaux, moules, petits véhicules, etc.). Prévoir de l'ombre et un espace de rangement pour le matériel de jeu.

ZONE DE JEUX INDIVIDUELS OU EN PETITS GROUPES

Secteur, à l'écart de la circulation des ballons, nécessitant souvent du matériel et un espace de rangement extérieur

Espace pour les jeux à réaliser seul ou avec quelques jeunes (ex. : ballon-poire, corde à sauter, élastique, jeux au mur, marelle). Il est conseillé de délimiter cet espace par des sentiers, des cônes, un marquage au sol ou un autre moyen.

ZONE DE MARCHE

Secteur à l'écart de la circulation des ballons

Zone à l'usage des jeunes et des adultes qui désirent marcher ou courir : corridor de marche, piste de course, sentier aménagé, etc.

ZONE DE REPOS

Secteur calme de la cour, à l'écart de la circulation des ballons

Espace pour les jeux calmes, la détente, la lecture, les échanges, le rêve. Cette zone peut comprendre de la végétation, des tables, des bancs, des poubelles et un abri. Il est également important d'y prévoir de l'ombre. Cette zone peut être utilisée par les intervenants de l'école pour des activités éducatives ou pédagogiques.

ZONE DES ARTS ET SPECTACLES

Secteur calme de la cour, à l'écart de la circulation des ballons

Espace pour des activités à caractère symbolique et artistique : cirque, danse, dessin avec craies, improvisation, théâtre, musique, fêtes, cercles de rassemblement. On peut y trouver des places assises, une scène, une maisonnette et une structure couverte. Il est également important d'y prévoir de l'ombre.

ZONE DES STRUCTURES DE JEU

Secteur à l'écart de la circulation des ballons

Espace qui comprend une ou plusieurs structures de jeu destinées aux enfants de 18 mois à 12 ans : glissoire, balançoires, barre fixe, mur d'escalade, etc. Chaque structure de jeu requiert une surface de protection. L'aménagement de cette zone devrait être réalisé selon les recommandations de la norme CAN/CSA Z614 Aires et équipements de jeu.

Pour plus d'information sur cette norme, consulter la fiche **PL-2**.



